

Île-de-France

1. SITUATION

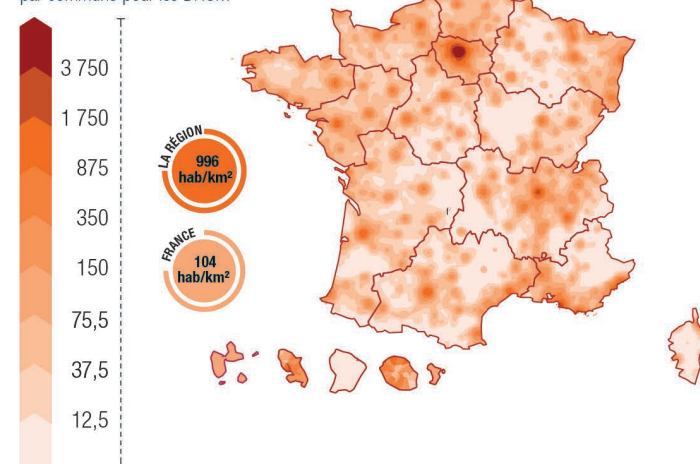
COMPOSÉE DE 8 DÉPARTEMENTS, l'Île-de-France accueille une population de 12 millions d'habitants (19 % de la population française métropolitaine), plus jeune que la moyenne nationale. Densément peuplée, elle compte près de 1000 hab./km² contre 104 hab./km² pour la France. Néanmoins, près des 4/5e de sa superficie totale est constituée d'espaces naturels agricoles et forestiers.

Située au carrefour des échanges européens et mondiaux, l'Île-de-France est la première région économique française (soit 30,4% du PIB national) et l'une des premières au niveau européen, notamment par le nombre de sièges sociaux d'entreprises qui y sont implantés. Les activités de recherche/développement y tiennent également une place importante. L'Île-de-France, qui compte près de 100 000 chercheurs (équivalent temps plein), est la première région française pour le montant des dépenses en ce domaine.

Densité démographique

Densité de population en 2013

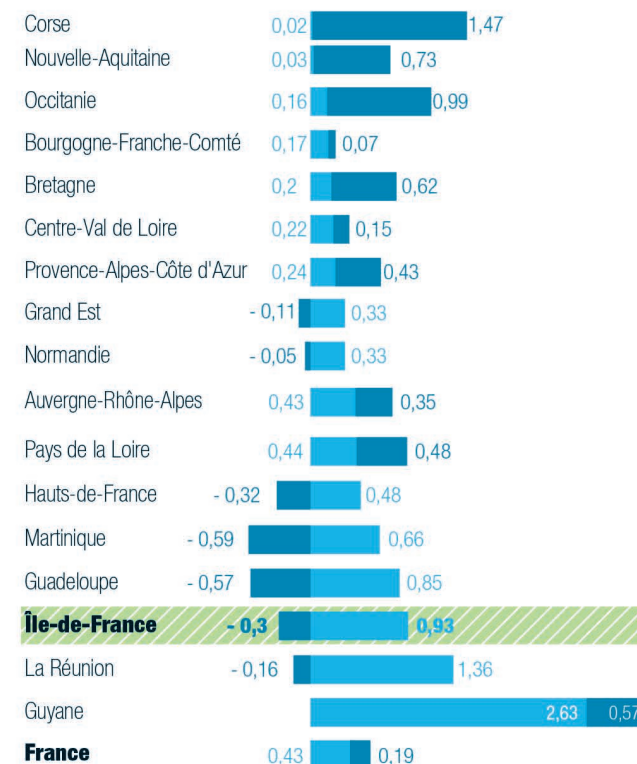
En habitant par km²,
représentation lissée pour le territoire métropolitain,
par commune pour les DROM



Soldes naturel et migratoire

Contribution des soldes naturel et migratoire dans la croissance démographique entre 1999 et 2013

- Taux annuel moyen de variation de la population due au solde naturel
- Taux annuel moyen de variation de la population due au solde migratoire apparent



Mayotte : données non disponibles

PIB
649 575

millions d'euros
en Île-de-France

soit 30,4 % du PIB national
et 53 921 euros par
habitant en 2014

Le tertiaire
marchand
représente **70,3 %**
de la valeur ajoutée en 2014
en Île-de-France

Agriculture : 0,1 % (France 1,6 %)
Industrie : 8,9 % (13,9 %)
Construction : 4,2 % (5,9 %)
Tertiaire marchand : 70,3 % (55,7 %)
Tertiaire non marchand : 16,4 % (22,9 %)

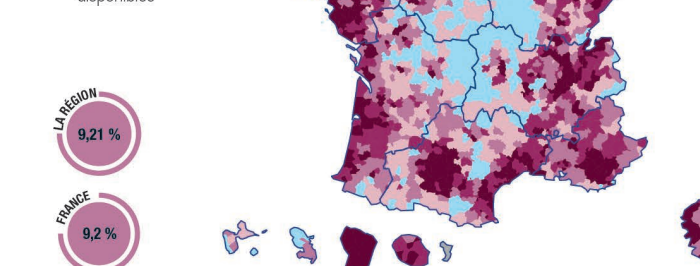
L'ÎLE-DE-FRANCE, PREMIÈRE RÉGION ÉCONOMIQUE FRANÇAISE

Évolution de la densité

Variation de la densité de
population entre 1999 et 2013

En % par bassin de vie

- 21,5 à 164,4
- 12,8 à 21,5
- 6,9 à 12,8
- 0 à 6,9
- 19,9 à 0
- Données non disponibles



Population à 2040

Population à l'horizon 2040

En milliers d'habitants par département

- 1 000
- 500
- 100

Évolution projetée annuelle
moyenne de la population
entre 2007 et 2040

En % par département

- 0,7 à 3,1
- 0,4 à 0,7
- 0,3 à 0,4
- 0 à 0,3
- 0,4 à 0
- Données non disponibles



L'emploi et son évolution

Évolution de l'emploi total entre 2002 et 2012

En % par zone d'emploi

- 5,0 à 66,7
- 1,0 à 5,0
- 0 à 1,0
- 1,0 à 0
- 17,4 à -1,0
- Données non disponibles

Nombre d'emplois en 2012

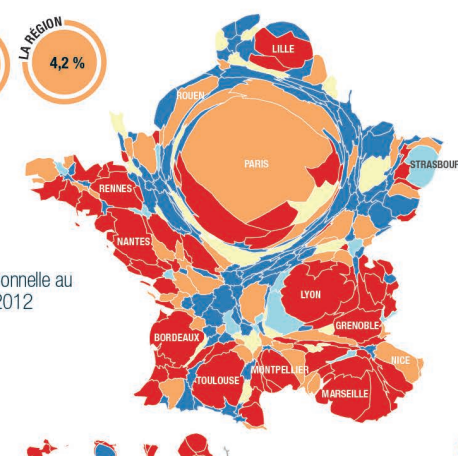
Par zone d'emploi

La surface sur la carte est proportionnelle au
nombre d'emplois de la zone en 2012

Exemples :

Bordeaux
565 000 emplois

La Rochelle
100 000 emplois



2. FRAGILITÉS

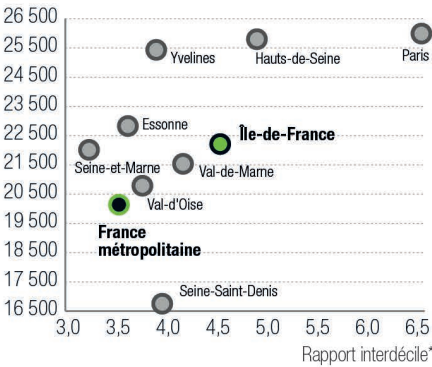
L'ÎLE-DE-FRANCE A LA PARTICULARITÉ DE COMPTER DE FORTES DISPARITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES à la fois entre ses territoires et entre ses habitants. A titre d'exemple, les revenus moyens déclarés sont cinq fois plus élevés à Neuilly-sur-Seine (92) et dans le 7^e arrondissement de Paris qu'à Grigny (91), Garges-lès-Gonesse (95) ou Clichy-sous-Bois (93).

Inégalité de revenus

Revenu médian disponible par unité de consommation en 2013
En € par commune



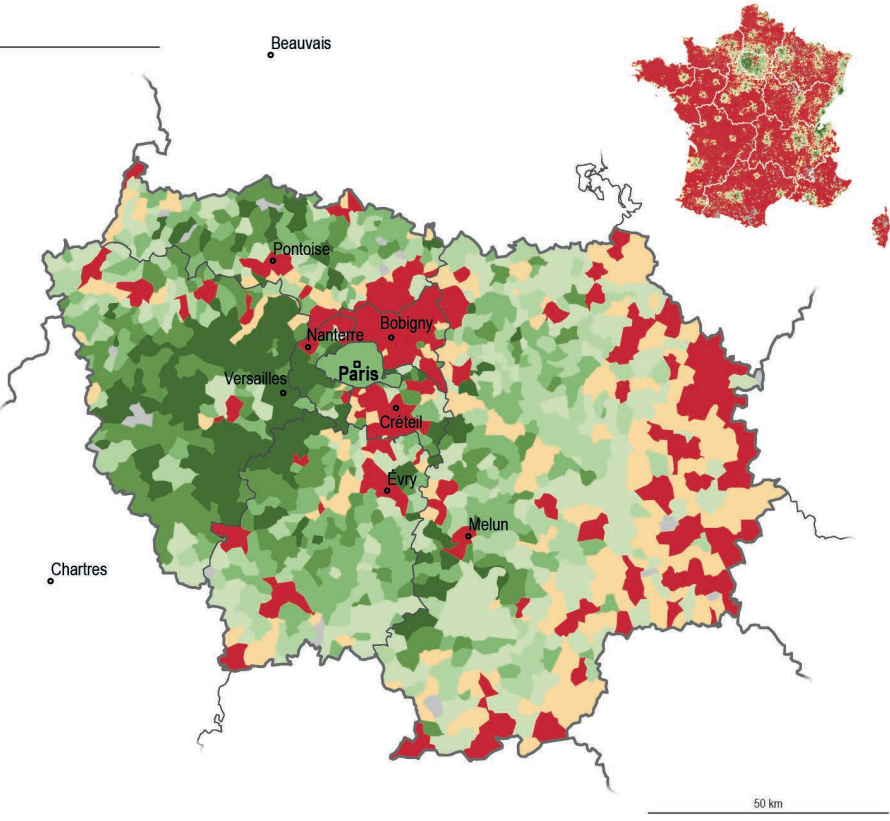
Revenu médian disponible et inégalité de répartition des revenus dans les départements de la région en 2013
Revenu disponible en € par UC



* Les déciles d'une distribution permettent de calculer des rapports interdéciles. Un décile représente 10 % de l'effectif total. Le rapport D9 (dernier décile) / D1 (premier décile) met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution. C'est une des mesures de l'inégalité.

La région est ainsi confrontée à plusieurs défis :

- combattre ces fractures sociales et territoriales accrues qui se traduisent par des inégalités dans l'accès au logement, à l'emploi, à la culture, aux équipements, à la mobilité et aux espaces verts ;
- anticiper la transition énergétique et préserver les ressources naturelles ;
- renforcer et diversifier l'économie pour maintenir son rayonnement mondial, au service des Franciliens et de leur territoire, ainsi que de la France.



Fragilité économique

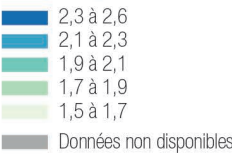
Indicateur de dépendance économique en 2013
Par bassin de vie



Le taux de dépendance économique est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 60 ans et plus) et la population en âge de travailler (20 à 59 ans). Il est défavorable lorsqu'il est supérieur à 100 (ou « fort »), c'est-à-dire lorsqu'il y a davantage de jeunes et seniors que de personnes en âge de travailler.

Mortalité prématurée

Taux standardisé de mortalité prématurée des 0-64 ans en 2014
En % par département



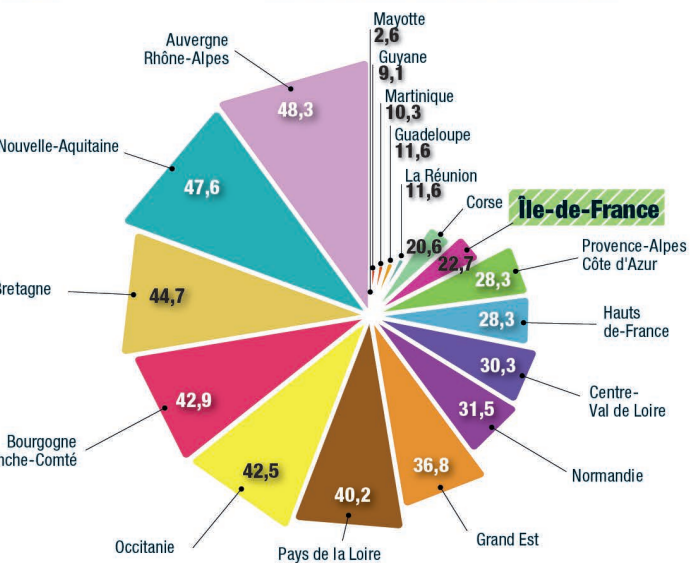
Inégalité d'accès aux services

Temps d'accès moyen aux principaux services de la vie courante via le réseau routier en 2013
En minutes, représentation lissée



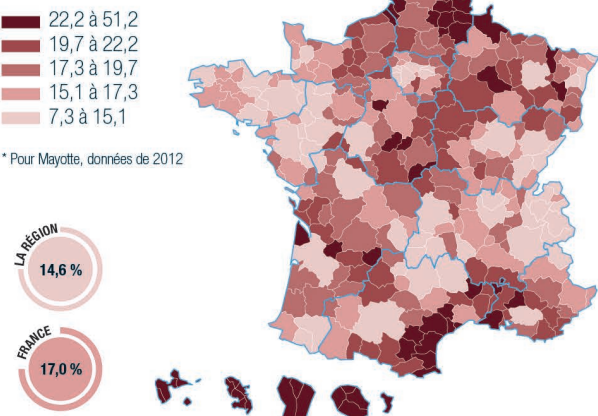
Inégalité d'accès à la culture

Densité d'équipements culturels
Nombre d'équipements culturels* pour 100 000 habitants en 2015



L'insertion des jeunes

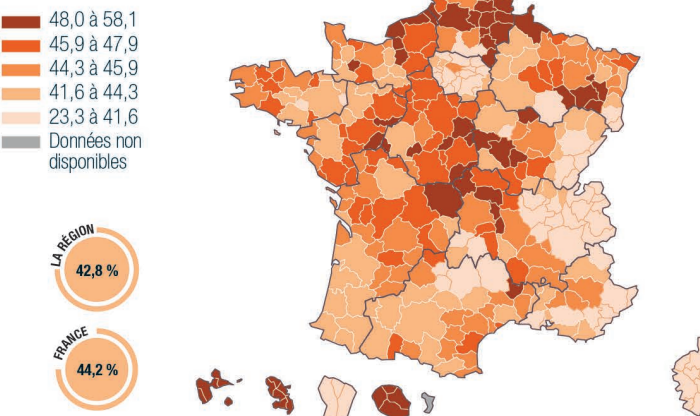
Part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés (ni en emploi, ni scolarisés) en 2013 *
En % par zone d'emploi



* Pour Mayotte, données de 2012

Chômage de longue durée

Part des demandeurs d'emploi de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en 2016
En % par zone d'emploi



Vieillesse relative

Indice de vieillissement en 2013
Nombre d'habitants de 65 ans et plus pour 100 habitants de moins de 20 ans
Par bassin de vie





80

places-lits pour
1 000 personnes âgées
de 75 ans en 2015
contre 95,1 en France

5,1

années d'écart
d'espérance de vie
entre les femmes
et les hommes en 2014
contre 6,3 ans en France

19 026

millions d'euros de
dépense en R&D
en 2014 soit
40 % des dépenses
nationales

106 604

chercheurs ETP
en 2014

Environnement

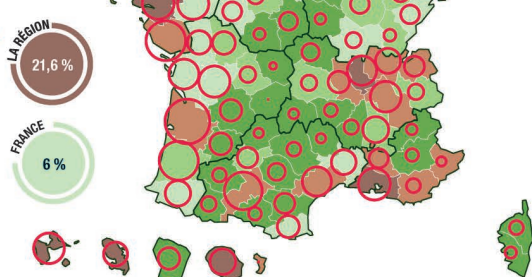
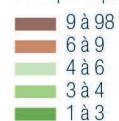
Espaces nouvellement
artificialisés entre 2006 et 2012

En nombre d'hectares, par département



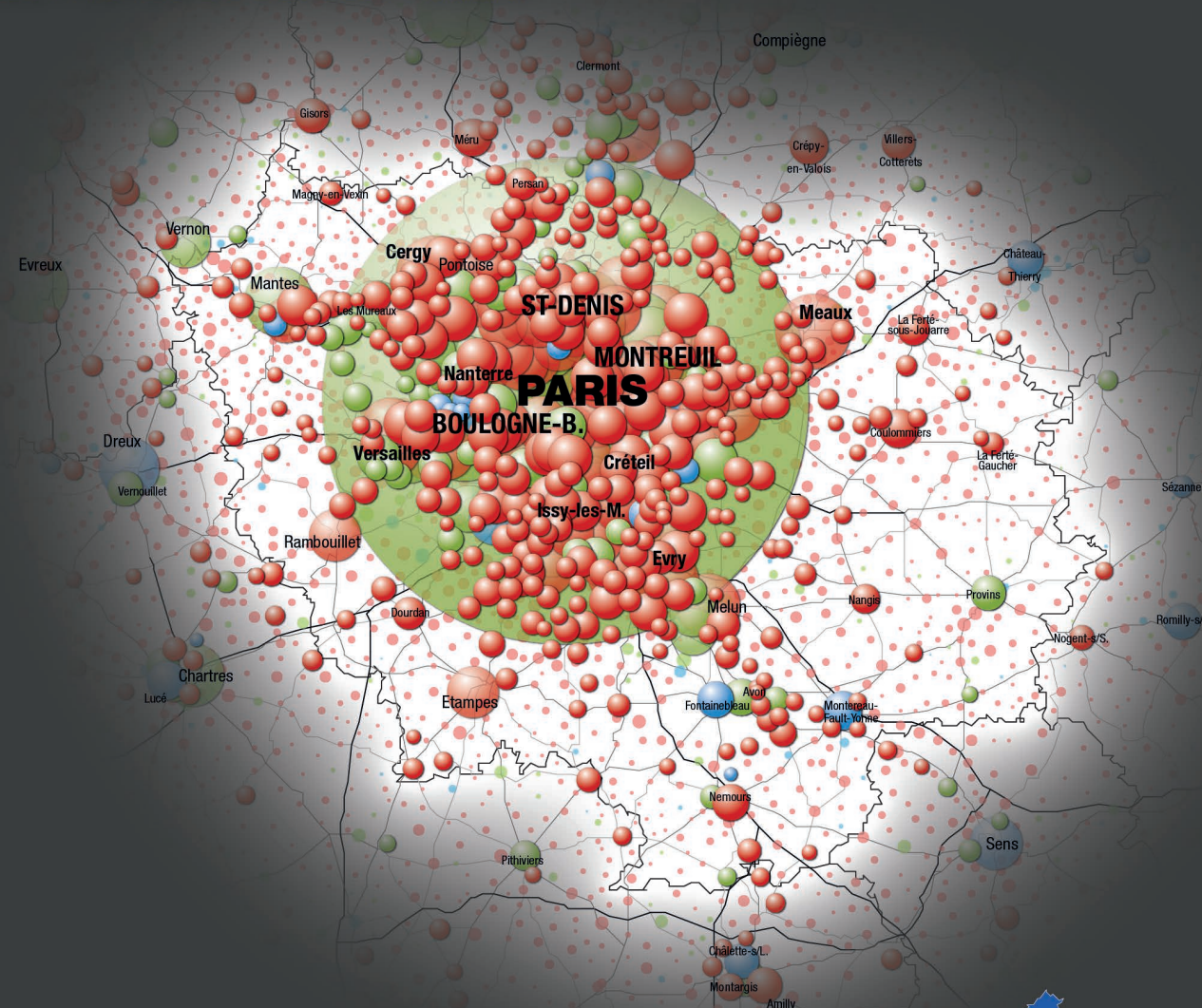
Part des espaces
artificialisés en 2012

En % par département



ZOOM RÉGIONAL

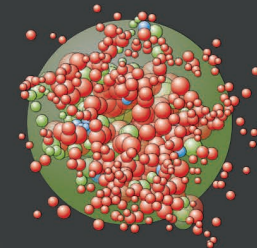
LES PROFILS DE DÉVELOPPEMENT



Métropolisation et périurbanisation

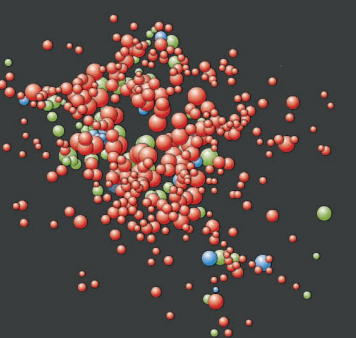
Métropolisation hyper-centralisée

Urbanisation historiquement très forte dans
leur cœur de l'agglomération et qui s'étend.



Urbanisation le long du RER

Croissance urbaine le long du RER, en bande
et élargie autour des agglomérations
secondaires franciliennes.



Campagne dynamique

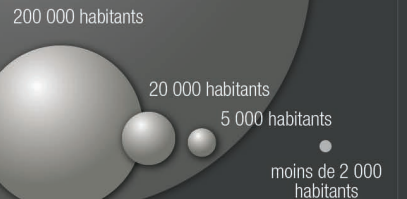
Augmentation de la population résultant de
l'extension périurbaine du Grand Paris.



Évolution de la population des communes entre 1990 et 2013 (en %)



Population municipale des communes en 2013



Spécialisation professionnelle

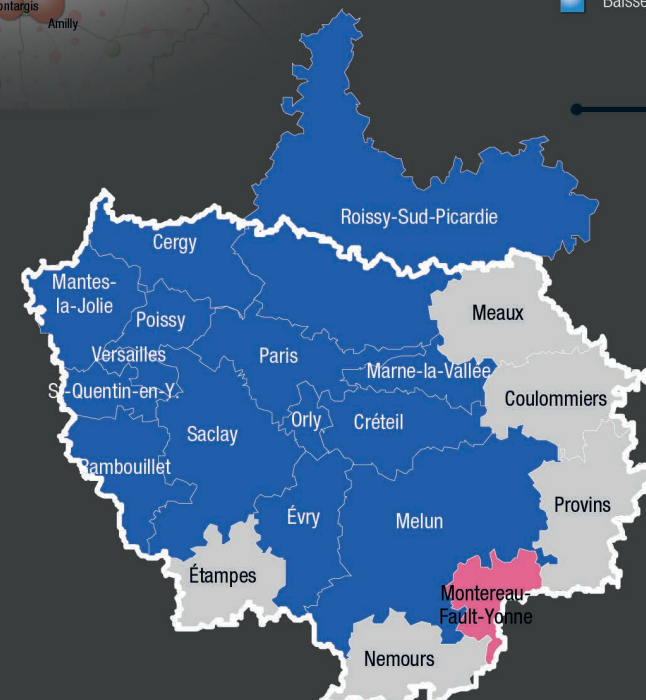
Typologie des zones d'emploi (2010)

Les zones à orientation industrielle et agricole

- Surreprésentation des métiers ouvriers du tertiaire et du secondaire
- Surreprésentation des métiers ouvriers de l'industrie
- Surreprésentation marquée des métiers agricoles
- Profil représentatif (répartition des emplois proche de la structure nationale)

Les zones à orientation tertiaire

- Surreprésentation marquée des professions du tertiaire supérieur
- Surreprésentation des professions intermédiaires du tertiaire



Limite régionale

Les sources mobilisées pour la réalisation de ce document relèvent de la
statistique publique. Les millésimes les plus récents disponibles
lors de la réalisation des cartes ou des graphiques ont systématiquement été
utilisés. (Insee, RP, Filosofi, clap, NENESR, DARES-POLE EMPLOI, CGET)

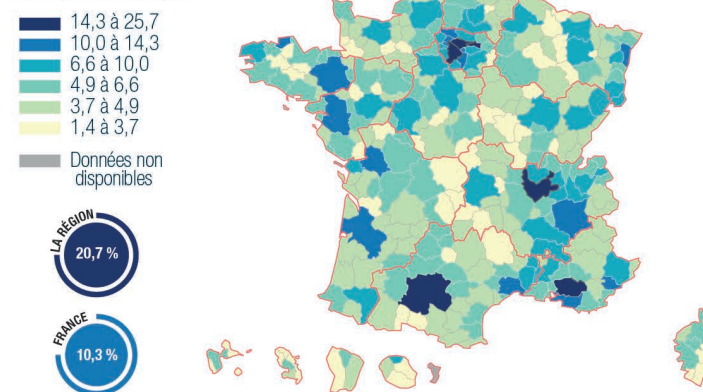
3. LEVIERS

DE PAR LA RICHESSE DE SON PATRIMOINE CULTUREL et sa position de premier plan en matière de tourisme d'affaires, l'Ile-de-France capte plus du quart de la consommation touristique hexagonale, soit 39 milliards d'euros. Les retombées économiques du tourisme, tous types confondus, profitent plus particulièrement aux activités de transport aérien, aux agences de voyages, à l'hôtellerie, au secteur de la restauration ainsi qu'aux équipements culturels et monuments.

L'accueil des jeux olympiques à Paris en 2024 sera l'occasion pour l'Ile-de-France de renforcer son rayonnement international et de conforter la réalisation d'équipements notamment en Seine-Saint-Denis. La candidature à l'Exposition universelle Paris-Saclay 2025 s'inscrit également en ce sens. La mise en œuvre du Grand Paris offre, d'autre part, de nouvelles opportunités au plan économique, en matière de transport (construction du Grand Paris express, aménagement des liaisons ferroviaires Aéroport de Roissy/gares ferroviaires parisiennes) ou de l'habitat, dans un cadre institutionnel profondément renouvelé. Ceci fera de Paris et sa région la première mégapole européenne.

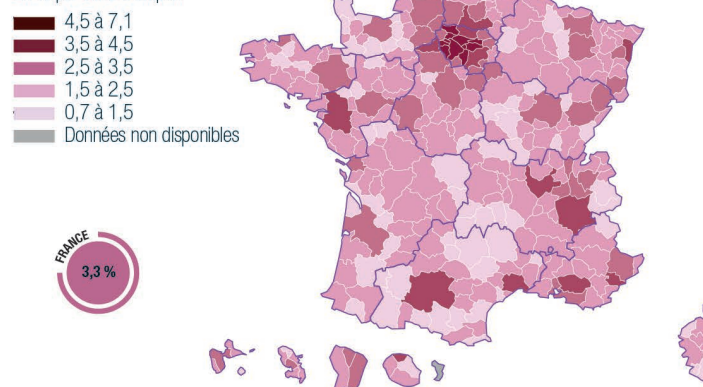
Les ressources métropolitaines

Part des cadres des fonctions métropolitaines supérieures dans l'emploi total en 2013
En % par zone d'emploi



L'innovation

Part des établissements dans les secteurs innovants en 2011
En % par zone d'emploi



ZOOM RÉGIONAL DES POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES

*Les six pôles de compétitivité dont le siège est situé à Paris sont Advancity, Astech, Cap Digital, Finance Innovation, Medicen et Systematic.

Zoom sur la métropole parisienne

Territoires

Des politiques en faveur de territoires fragiles

Politique de la ville

- Commune concernée par un ou plusieurs quartiers de la géographie prioritaire
- Commune concernée par le nouveau programme national de renouvellement urbain

Ruralité

- Commune classée en zone de revitalisation rurale en 2018 ou bénéficiant des effets du classement

Mutations économiques

- Contrat de redynamisation de site de défense actif
- Plan local de redynamisation actif
- Commune classée en zonage d'aide à finalité régionale (2014-2020)

Réseaux

Des politiques en faveur du rayonnement et de la complémentarité

Services au public

- Maison de services au public (février 2017)
- Maison de santé pluriprofessionnelle (mars 2017)

Rayonnement des fonctions urbaines et métropolitaines

- Siège d'un pôle de compétitivité
- Commune lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt Centre-Bourg
- Pacte État-Métropole